

COMMUNIQUÉ N° 12 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 RISQUE ÉNERGÉTIQUE : DÉCRET CANTONAL

Le décret urgent cantonal portant sur l'éclairage non essentiel est entré en vigueur en novembre 2022 et vise à limiter le gaspillage d'électricité.

Ainsi, les enseignes lumineuses et l'éclairage intérieur et extérieur des bâtiments non résidentiels devront être éteints une heure après la fin de l'activité et rallumés une heure avant le début de l'activité. Les illuminations commerciales de Noël devront par ailleurs être éteintes entre 23h et 6h du matin.

Ces mesures sont contraignantes et passibles d'amende en cas d'infraction.

2 LABEL CITE DE L'ÉNERGIE

La Municipalité est fière d'annoncer qu'elle a obtenu le label « Cité de l'énergie » avec un résultat de 57.8 %.

Cette certification représente à la fois une reconnaissance des actions passées, mais montre surtout un engagement concret de la Commune en matière de transition énergétique.

Dans ce cadre, Rolle s'est dotée d'un nouveau programme de politique énergétique et climatique 2022-2026 qui présente les engagements de la Municipalité en la matière et qui définit les objectifs à atteindre afin de garantir un développement durable de la Commune.

Ces objectifs sont calés sur les objectifs énergétiques du Canton et de la Confédération. Par le biais de cette démarche, la Municipalité réaffirme sa volonté de diminuer la consommation communale d'énergies fossiles et de mettre en œuvre des actions d'efficacité énergétique et en faveur du climat.

3 PANNEAUX SOLAIRES ET POMPES À CHALEUR

En 2022, au total, 30 nouvelles installations solaires ont été autorisées : 15 via des « Annonce d'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation » et 15 étaient intégrées à des demandes de permis de construire.

Les demandes concernant la pose de panneaux solaires représentent une surface totale de 9'000 m². À noter que 2 projets de constructions regroupent à eux seuls près de 5'600 m² de panneaux photovoltaïques (3'500 m² pour le nouveau site de production de l'entreprise Schenk et 2'100 m² pour les nouveaux bâtiments artisanaux en bordure de la Rte de l'Etraz).

La Municipalité a délivré 24 autorisations concernant l'installation de pompes à chaleur cette année (4 avec sondes géothermiques et 20 pompes à chaleur air/eau).

4 MISE EN LIGNE DES ENQUÊTES PUBLIQUES

La Municipalité a décidé de mettre l'intégralité des dossiers d'enquêtes publiques à disposition sur rolle.ch durant les délais d'enquêtes. Le public aura ainsi à disposition les dossiers d'enquêtes durant les périodes des fermetures de l'Administration communale.

5 MISE À JOUR DE LA CARTE DE DANGERS NATURELS LIÉE AUX REMONTÉES DES EAUX DU LÉMAN

La carte des dangers liée aux remontées des eaux du Léman a été réalisée pour l'entier des communes riveraines du lac Léman. Une analyse des objets menacés à titre informel a également été faite sur l'ensemble des rives.

Dans l'attente de leur publication sur le guichet cartographique cantonal, les cartes peuvent être consultées par les particuliers à l'Administration communale. À noter que les cartes ne sont pas mises à l'enquête publique et ne sont pas opposables.

6 TRAVAUX D'ÉVACUATION D'EAU DE SURFACE

Derrière le Casino, sur la rue du Port, des travaux ont été exécutés avec la pose d'un nouveau collecteur et deux grilles au droit des places de livraison afin de stopper l'accumulation importante d'eau de surface à cet endroit.

7 CABINE À LA PLAGES

Une cabine de plage destinée au public sera installée dans les semaines à venir à proximité de la buvette de la plage. Cette dernière sera à disposition toute l'année afin de permettre, notamment aux baigneurs hivernaux, d'avoir un lieu de change adéquat. En cas de retour positif des utilisateurs, l'implantation de nouvelles cabines sera étudiée.

8 HORAIRES DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

8.1 ADMINISTRATION

Les bureaux et les guichets seront fermés dès le vendredi 23 décembre 2022 à 12h00 jusqu'au mardi 3 janvier 2023 au matin.

8.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le service de la Sécurité publique sera disponible du samedi 24 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 de 9h00 à 11h00 sur rendez-vous. Réouverture le 3 janvier 2023 aux horaires habituels.

8.3 DÉCHETTERIE

Les samedis 24 et 31 décembre 2022, la déchetterie intercommunale de Rolle fermera à 12h00, au lieu de 17h00, et restera fermée les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023. En revanche, les 2 mardis suivants ces jours de



fermeture auront un horaire étendu sur toute la journée, dès 09h30 (les 2 heures précédentes étant réservées aux professionnels).

Les horaires spéciaux sont les suivants :

Samedi 24 décembre 2022 : 08h30 – 12h00

Lundi 26 décembre 2022 : Fermé

Mardi 27 décembre 2022 : 09h30 – 17h00

Samedi 31 décembre 2022 : 08h30 – 12h00

Lundi 2 janvier 2023 : Fermé

Mardi 3 janvier 2023 : 09h30 – 17h00

Un tous-ménages sera distribué à la population et aux entreprises rolloises.

9 ARRIVÉES ET DÉPARTS DU PERSONNEL

9.1 DÉPARTS

2 collaborateurs quittent notre administration dans la période de novembre et décembre 2022. Il s'agit d'un collaborateur administratif auxiliaire du Contrôle des habitants au 31 octobre 2022 et le chef comptable au service des finances au 31 décembre 2022.

9.2 ARRIVÉES

En cette fin d'année 2022, nous accueillons 2 nouvelles personnes qui rejoignent le Contrôle des habitants (une collaboratrice administrative auxiliaire) et le service Finances (un chef comptable à l'intérim).

10 CULTURE-SPORT-MANIFESTATIONS

Bourse d'apprentissage

La 5^e Bourse Rolloise d'Apprentissage s'est tenue le 9 novembre dernier sur le site du Martinet. Les entreprises de Rolle et Environs étaient invitées à rencontrer les jeunes Rolloises et Rollois en quête d'une place d'apprentissage. Un bilan légèrement supérieur à l'édition de janvier 2022 (suite au report de l'édition 2021 pour cause de covid) a été constaté, avec 14 stands et une septantaine de visiteurs.

Orange Days 2022

Le 25 novembre a lieu la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Depuis plusieurs années, la Commune de Rolle collabore activement avec Soroptimist International et son club de Nyon-Rolle pour en faire la promotion. Pour des raisons d'économies d'énergie cette année, le Château ne peut pas être éclairé en orange durant plusieurs soirées. En revanche, la Commune de Rolle soutient la promotion d'un projet parrainé par le club Soroptimist au moyen d'une campagne d'affichage dès fin novembre. Le projet « Victime, pas seule », site internet destiné aux victimes de violences, sera mis en avant par les communes de Rolle et Nyon, ainsi que près de 400 commerces de la région. Informations : www.victimepasseule.ch et www.soroptimist-nyonrolle.ch



Repas des Aînés

Après deux annulations en 2020 et 2021, la Municipalité se réjouit de pouvoir à nouveau accueillir les seniors rollois à l'occasion du Noël des Aînés. Celui-ci se tiendra le jeudi 8 décembre au Restaurant Eldora du A-One Center.

Nocturnes de Noël des commerçants

Cette année, le Groupement Rollois des Entreprises et Commerçants (GREC) renonce à l'organisation de la Fête de l'Avent, afin de se concentrer sur de nouveaux projets en 2023. La jeune Association des commerçants et artisans unis pour Rolle propose à la population rolloise une Fête de Noël sur deux jours : le vendredi 16 décembre, la Grand-Rue et les commerces rollois pourront profiter d'une ouverture nocturne jusqu'à 20h. En parallèle, des animations et restaurations seront proposées dans la cour du Château. Le samedi 17 décembre, le Père Noël viendra à la rencontre des jeunes visiteurs, alors que vin chaud et cafés seront proposés aux grands.

La Municipalité profitera d'ailleurs des nocturnes du vendredi 16 décembre pour offrir un vin chaud à la population rolloise. Elle sera installée devant l'administration communale, dès 17h.

Fêtes de Noël des écoles de Rolle

La Commune de Rolle participera également à l'organisation des Fêtes de Noël des écoles rolloises. Collège des Buttes : lundi 19 décembre dès 18h, Collège du Maupas : mardi 20 décembre.

Casino Théâtre de Rolle

Spectacles à venir (informations sur www.theatre-rolle.ch)

- Vendredi 16 décembre 12h00 : Midi Théâtre – À s'asseoir sur un banc
- Mardi 20 et Mercredi 21 décembre 20h00 : Charles Nouveau – Hors Jeu
- Vendredi 13 janvier 20h00 : Format A'3 – Voisard, Vous avez dit Voisard

Rolle, le 28 novembre 2022

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

